



Association amicale
des élèves et anciens élèves
de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr
(Reconnue d'utilité publique)

LE PRESIDENT

Paris, le 24 avril 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

Le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de La Saint-Cyrienne est en annexe.

Le Général d'armée (2s) Bruno DARY

P.J. 1 annexe

ANNEXE

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE (AG) 2024

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de *La Saint-Cyrienne* s'est tenue le samedi 23 mars 2024 à Issy Les Moulineaux (92130) dans les locaux de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) mis gracieusement à notre disposition. Plus de cent membres étaient inscrits dont vingt en visio-conférence. L'AG s'est tenue le matin en présence du chef d'état-major de l'armée de Terre, le GAR Pierre SCHILL, et s'est poursuivie l'après-midi par une réunion avec les secrétaires et les délégués présents après un moment de convivialité qui a permis les échanges

En ouverture de cette assemblée générale, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale souhaite la bienvenue à La Saint-Cyrienne et à tous ses adhérents. Elle confirme son attachement au recrutement direct d'une part de ses officiers à la sortie de Saint-Cyr et est très attachée au statut militaire de la Gendarmerie. Le statut général des militaires est un socle commun qui nous unit et qui est décliné suivant les fonctions et les règles de gestion qui différencient nos armées. Les remerciements de la Gendarmerie sont renouvelés pour les actions de solidarité qui sont manifestées envers les personnels en difficulté.

Le président de *La Saint-Cyrienne* ouvre cette assemblée en remerciant le chef d'état-major de l'armée de terre, le GAR SCHILL, de sa présence et en témoignant de la bonne santé de la Saint-cyrienne et de sa revue « Le Casoar ». Les missions de *La Saint-Cyrienne* que sont l'entraide, la solidarité et le rayonnement sont conduites de façon efficace avec la volonté d'éviter les polémiques potentiellement néfastes. Pour le volet entraide, la discrétion est le plus souvent nécessaire à une action efficace et respectueuse des bénéficiaires car « *ce qui fait du bruit ne fait en général pas beaucoup de bien et ce qui fait du bien ne fait le plus souvent pas beaucoup de bruit* ». Le nombre des délégués est en augmentation et le président s'en réjouit même si quelques départements sont encore en recherche d'un délégué. Il remercie tous ceux qui s'investissent pour cette belle fonction indispensable.

1. Rapport moral

L'année 2023, malgré un contexte général difficile, a permis une reprise normale des activités de l'association sur un cycle de douze mois, en cohérence avec le premier exercice budgétaire sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Seule grosse concession aux difficultés ambiantes, l'annulation du Grand Gala de la promotion général Caillaud, pour cause d'émeutes urbaines en région parisienne, a été regrettée par l'ensemble de notre communauté.

L'association a pu conduire la totalité de ses activités (notamment les rassemblements de cohésion et les réunions de travail) et, pour la première fois depuis 2020, a notamment pu organiser une réunion très suivie à l'occasion des vœux au président.

Parmi les principales activités organisées par le siège, il faut citer l'assemblée générale à Lyon, une première en province qui a rassemblé une centaine de personnes dans d'excellentes conditions ; le Triomphe qui a été l'occasion pour l'association de remettre les prix de *La Saint-Cyrienne* aux élèves les plus méritants de l'ESM1 quittant l'école ; et le 2S qui a accueilli une belle participation, notamment à l'occasion de l'inauguration de la statue du buste de Saint-Charles de Foucauld dans « l'église des soldats » aux Invalides.

L'entraide, comme les années précédentes, a été un objectif majeur pour notre association, dans la durée et la discrétion, en accompagnant parfois des situations très difficiles, notamment celle de nos camarades incarcérés sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous.

Concernant le budget de nos activités, nous regrettons cette année un déficit d'environ 20 000€ que l'on peut imputer à l'absence de legs, pourtant prévus en construction budgétaire au vu de l'historique des années précédentes. A noter cependant les bonnes rentrées des adhésions et des dons (respectivement + 19 000€ et +10 000€ par rapport aux prévisions) qui ne compensent cependant pas les 50 000 € de legs escomptés en construction budgétaire non réalisés.

- **2S 218 et dons**

Le 2S 218 a été fêté dans les garnisons sans aucune restriction sanitaire contrairement aux trois années précédentes ; il semble que la présence des plus anciens qui avait souffert des conséquences de la pandémie en 2021, et même en 2022, n'ait pas été totalement retrouvée. A cet égard, si le nombre de rassemblements est sensiblement égal à ceux des années précédentes (à l'exception des 2S à l'étranger), certains délégués ont signalé parfois un « essoufflement » de la participation dans leurs départements. Cela explique l'annonce fréquente par certains délégués d'une baisse du montant des dons. A ce stade, cette baisse se confirme à hauteur d'environ 6 % du total recueilli (soit environ - 6000 €). La diminution constante du nombre de donateurs depuis une dizaine d'années nécessite une diversification des produits de l'association. A noter aussi, le bel élan de solidarité suite aux appels pour aider la famille Dobritz (nous y revenons par la suite) et les retours très satisfaisants pour participer au financement de la réalisation de la statue de Charles de Foucauld aux Invalides.

- **Autres activités de cohésion : cafés du cyrard et rassemblements « Alumni »**

Les activités mensuelles de cohésion ont été très suivies en 2023, notamment le « café » organisé à l'état-major à Balard qui a rassemblé plus de 120 personnes autour du chef d'état-major de l'armée de Terre, ainsi que le café du cyrard à la DGGN où de nombreux officiers de cet état-major étaient présents, sans oublier le café du cyrard organisé pour la remise du prix littéraire en juin 2023 qui s'est tenu au siège.

Par ailleurs Saint-Cyr Alumni a poursuivi ses activités tournées vers les saint-cyriens civils, notamment les rencontres mensuelles au Caveau Montpensier à Paris, formule qui fonctionne bien avec une moyenne de 20 participants par mois. La présence de Saint-Cyr Alumni au Salon du Bourget en juin 2023 a permis de réunir une cinquantaine de cyrards. En outre, la reprise des pots des saint-cyriens en région, à Lyon et à Toulouse, ainsi qu'une première édition très réussie dans les villes de Rennes et d'Aix-en-Provence (entre 20 et 30 participants) est très satisfaisante, invitant ainsi à une certaine « décentralisation » de l'association.

En outre, *La Saint-Cyrienne* a été honorée d'accueillir en octobre, dans le cadre des « dîners grand témoin », Antoine Frérot, Président du Conseil d'administration de Veolia, qui en fut le PDG de 2009 à 2022. Cette soirée s'est tenue dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris.

- **Rencontres avec l'Ecole et les élèves officiers**

L'association a rencontré à plusieurs reprises l'encadrement de l'académie militaire et les élèves gardant ainsi un contact étroit avec l'Ecole. Ces rencontres ont été très nombreuses en 2023, comme indiqué ci-dessous :

- la visite d'une trentaine d'officiers internationaux de l'ESM3 le 2 février au siège de *La Saint-Cyrienne* à l'occasion d'exercices et de visites à Paris ;
- la visite d'une délégation de *La Saint-Cyrienne* aux écoles de Coëtquidan les 23 et 24 février (rencontre avec le général de Courrèges, ses adjoints et les commandants de bataillons d'élèves ; réunion avec le « carré » du 2^{ème} bataillon ; allocution du président aux promotions et à leurs cadres, cocktail et rencontre avec les élèves) ;
- l'assemblée générale du 25 mars permettant de rencontrer le commandant de l'Académie militaire, le général de Courrèges, ainsi qu'une quinzaine d'élèves en grand uniforme, venus partager cette journée avec leurs anciens ;

- une rencontre le 8 mai avec le futur « carré » du troisième bataillon, baptisé à l'occasion du Triomphe (future promotion « Capitaine Goupil ») ;
- un amphi à la promotion sortante « Général Caillaud » », le 10 juillet, pour sensibiliser les élèves aux missions de *La Saint-Cyrienne* et les encourager à adhérer à l'association en « promotion groupée ». L'amphi a été suivi le 12 juillet d'une rencontre amicale autour d'un cocktail qui a réuni l'équipe du siège, une cinquantaine de sous-lieutenants et une partie de l'encadrement dont le directeur des formations d'élèves et le commandant de bataillon ;
- la remise des prix de fin d'année académique au profit du 1^{er} bataillon de France, le 22 juillet, à l'Académie militaire, pendant le Triomphe. En outre, la participation de *La Saint-Cyrienne* au Triomphe, grâce à son stand colocalisé avec celui du « magasin promo », tenu par les élèves, a permis de nombreux échanges ;
- le 11 octobre, en parallèle à la participation du délégué général aux « journées des présidents des officiers », un série de rencontres à l'académie militaire (état-major, commandants de bataillon et « Carré » de la promotion Capitaine Goupil. Cette journée a été l'occasion de prises de contact et de mise en place de liens utiles aux échanges entre l'Ecole et l'association ;
- Le 12 octobre, visite du délégué général à Verdun, à la rencontre du troisième bataillon, à l'occasion d'une séquence de « transmission des traditions », invité par le délégué départemental de la Meuse ;
- Le 1^{er} décembre, à l'occasion du 2S, participation d'une délégation de la promotion Le Cocq au 2S organisé par *La Saint-Cyrienne* à Paris, notamment la messe dans la cathédrale des Invalides, la réception dans les salons du gouverneur militaire de Paris et le lever du soleil, le 2 décembre au sommet de l'Arc de Triomphe ;
- Le 16 décembre, participation du président de *La Saint-Cyrienne* au pot organisé par la promotion Le Cocq à l'occasion du départ du « capitaine Bulle », rassemblant plus 300 personnes dont de très nombreux élèves du premier et du deuxième bataillon ;
- Le 21 décembre, visite du carré de la promotion Le Cocq à *La Saint-Cyrienne* et entretien avec le délégué général ;
- Le 23 décembre, gala de la promotion Général Caillaud, qui avait été annulé l'été pour cause d'émeutes, avec la participation du Président.

Par ailleurs, pour renforcer le lien entre l'association et les élèves, à leur demande via les « Carrés », nous recherchons un délégué de *La Saint-Cyrienne* pour les écoles qui aura vocation à accompagner et aider les élèves, aussi bien par le conseil et l'entraide que dans la recherche de partenariats pour faciliter l'organisation de grands événements (Galas, défis, ...) Ce délégué aura naturellement vocation à partager les activités de tradition de l'école, notamment le 2S et le Triomphe et à faciliter les échanges entre le siège de l'association et l'académie militaire.

Les délégués départementaux de *La Saint-Cyrienne*

Les appels lancés pour susciter la vocation de délégués ont été entendus dans les départements du Bas Rhin (Strasbourg) ou du Nord (Lille) où vivent de nombreux saint-cyriens, y compris de jeunes retraités et cela a été très une bonne nouvelle. A ce jour, une petite dizaine de départements sont encore sans délégué (04- Alpes de Haute-Provence, 49- Angers, 51- Marne, 61- Orne, 88- Vosges, 93- Seine Saint Denis, 94- Val de Marne, 95- Val d'Oise). Nous renouvelons notre appel vers tous ceux qui pourraient devenir délégué dans ces départements. *La Saint-Cyrienne* est en mesure de les aider dans chaque volet de la mission, l'organisation du 2S et l'entraide.

Nous sommes très reconnaissants vis-à-vis de tous ceux qui s'engagent bénévolement pour tenir la fonction de délégué, si importante au moment du 2S mais aussi au jour le jour, pour accompagner l'association dans le cadre de l'entraide et plus généralement représenter l'association localement, tout particulièrement au moment des décès de nos camarades.

Les secrétaires de promotion

Comme il a déjà été dit l'an dernier, nous souhaitons renforcer les liens entre les secrétaires de promotion et l'association afin d'optimiser la coordination. Il s'agit notamment d'encourager les adhésions qui semblent avoir atteints un plafond juste en dessous de 5.000 cyrards. En effet, au moment où les dons ont sensiblement baissé depuis une dizaine d'années, les adhésions à *La Saint-Cyrienne* sont essentielles. A cet égard, si certaines promotions cotisent généreusement, ce n'est pas le cas de toutes. Nous pensons que des échanges fructueux entre les secrétaires et l'association entraineraient mécaniquement une connaissance et un intérêt accru pour l'association et, de facto, une augmentation du nombre d'adhérents. En outre, nous proposons, au sein de chaque promotion, mais aussi, plus généralement, dans toute la communauté saint-cyrienne, que chaque adhérent encourage un non adhérent à rejoindre l'association. Nous évoquerons naturellement ces points avec les secrétaires lors de réunions spécifiques. Nous avons le projet de les réunir au siège de l'association à la rentrée 2024/2025 dans le courant du mois d'octobre.

Le Casoar

Notre revue se porte bien et continue d'être appréciée par ses lecteurs. Profitant du prochain thème sur les saint-cyriens internationaux, nous allons l'adresser gratuitement à tous les étrangers dont les coordonnées nous seront transmises par les secrétaires de promotion. A cet égard, nous renouvelons l'appel lancé début février pour diffuser très largement ce numéro à nos camarades de l'étranger. Par ailleurs, nous étudions la possibilité de pérenniser cette action en coordination avec d'autres acteurs, notamment l'état-major de l'armée de Terre pour aider au financement de l'affranchissement de la revue à l'étranger. Cette action de rayonnement, mais aussi de vraie camaraderie, n'a reçu qu'approbations et encouragements ; il faut donc que nous la menions à bien !

Par ailleurs, nous souhaitons proposer une version dématérialisée payante de la revue ; ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, *Le Casoar* étant seulement disponible en ligne pour nos abonnés. Nous allons mener cette réflexion dans la perspective d'augmenter notre audience, par exemple, en proposant un abonnement numérique qui ne serait pas forcément lié à une adhésion à l'association. Nous reparlerons de ce point avec les délégués et les secrétaires.

L'entraide

L'entraide est au cœur de nos activités ; nous y consacrons le temps et les moyens nécessaires à l'écoute des promotions et des délégués. La commission entraide coordonne les activités et s'emploie à répondre aux sollicitations qui relèvent parfois de soutien moral et d'écoute, ce que font nos délégués dans les départements auprès des camarades âgés et souvent isolés ainsi que des veuves.

Depuis quelques mois, nous sommes sollicités, parfois de façon insistante, voire blessante et toujours déplacée, par quelques-uns, heureusement rares, qui demandent « ...que fait *La Saint-Cyrienne* ? » Nous répondons toujours que nos actions sont menées « sans tambour ni trompette » mais que nous n'oublions pas nos camarades dans le besoin ou en difficulté. Nous ajoutons qu'il nous semble nécessaire d'agir non pas dans la précipitation ou sous le coup d'une émotion, mais après réflexion, en coordination avec les promotions concernées, ou toute autre organisation ad hoc (associations, états-majors, services sociaux).

A cet égard, nous restons très attentifs à nos camarades emprisonnés et ne les abandonnons pas. L'un d'entre eux, Paul Maillot (84-87), est toujours incarcéré à Madagascar détenus dans des conditions difficiles. Philippe François (87-90) qui était codétenu avec Paul Maillot a été rapatrié en France en juin 2023 et purge sa peine à la prison de la Santé. De même, nous soutenons activement Romain Dobritz (10-13), emprisonné en région parisienne, « condamné à sept ans de prison ferme pour meurtre ». A chacun, nous apportons appui, directement ou indirectement auprès des familles. A cet égard, l'action de l'association est palpable sur les plans moral et financier, mais aussi en termes d'échanges avec les différents services et directions, parfois au

plus haut niveau des armées et des administrations. En outre, les échanges épistolaires, passés au moment de la fête de Noël ont matérialisé le lien fraternel existant entre nos camarades et *La Saint-Cyrienne*. Du point de vue matériel, des efforts financiers sont engagés pour faciliter leur condition de vie comme, par exemple conserver le logement familial et maintenir une certaine stabilité.

L'entraide fait toujours l'objet d'un effort financier particulier pour atteindre un budget d'environ 90.000€, comme l'an dernier.

Actualités :

1. Le rapport de la Cour des Comptes sur l'AMSCC

Le président de *La Saint-Cyrienne* a fait une réponse à la Cour des Comptes, en insistant sur la communication faite autour de ce rapport qui semble primer sur le contenu des recommandations. La lettre du Président a été mise en ligne sur le site de l'association. Les arguments présentés en réponse à la Cour peuvent se résumer ainsi :

- La réorganisation de l'AMSCC, dont la conception était antérieure aux conclusions du rapport, répond d'ores et déjà à plusieurs points évoqués dans les recommandations. L'AMSCC n'a pas attendu ce rapport pour débiter ses travaux de réflexions pour repenser la formation académique et militaire initiés en 09/2023.
- La diversité académique des élèves de l'ESM, conjuguée à l'impératif d'une formation militaire unique, crée une singularité qui est un vrai défi pour l'AMSCC, mais qui fait la richesse de l'officier de l'armée de Terre.
- Des besoins infras qui sont tous connus et nécessitent effectivement un effort dans ce domaine. L'AMSCC ne peut être tenu pour responsable de la complexité des circuits budgétaires et des carences du soutien comme de la dégradation de l'infra. Cela relève du SGA.
- Les problématiques liées au soutien confirment les conclusions d'un autre rapport de la CDC, en cours de finalisation, sur les BdD.

2. Le livre de G. Ancel sur Saint-Cyr et la « grande muette »

Il a été décidé de ne pas faire écho à cet ouvrage ; en effet toute polémique serait vaine et ne ferait que davantage faire connaître un livre, très décalé par rapport à ce qui existe à Saint-Cyr, et qui ne fera sans doute pas trace dans l'histoire.

3. Plaquette « La Saint-Cyrienne »

Une plaquette « *La Saint-Cyrienne* » a été réalisée par le siège et a vocation à être diffusée de façon importante et libre afin de faire mieux connaître notre l'Ecole et l'Association avec leurs valeurs, leurs compétences et les actions réalisées. Un exemplaire vous a été remis dans les dossiers de l'AG et d'autres sont disponibles auprès du siège pour remise à vos contacts et correspondants.

En conclusion de ce rapport moral, il peut être noté que la solidarité horizontale se réalise via les Promotions et que la solidarité verticale se matérialise via les Délégués et *La Saint-Cyrienne*.

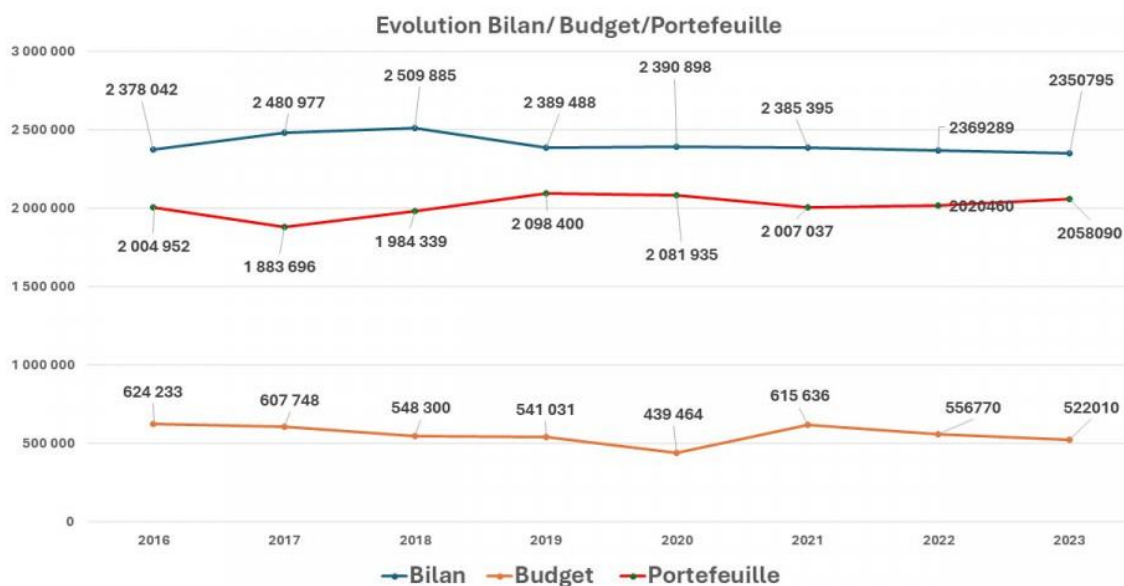
➤ L'AG a voté favorablement le rapport moral.

2. Rapport financier

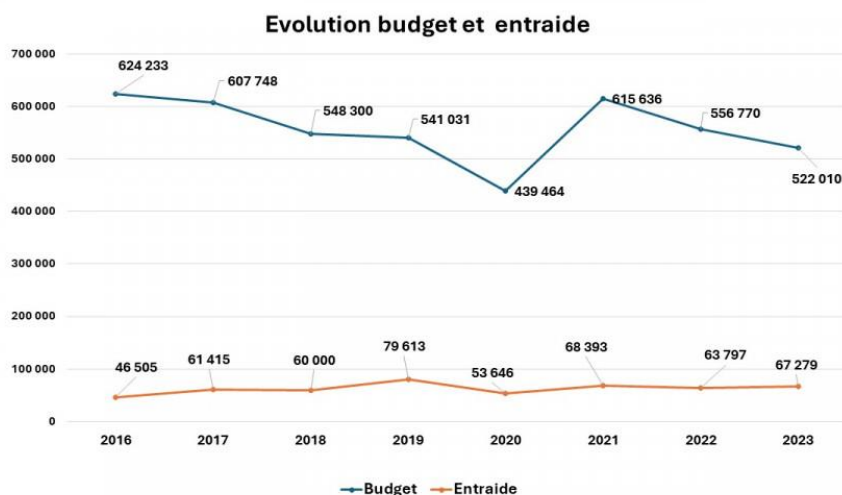
La totalité du rapport financier pour l'année 2023 est consultable sur le site de la Saint-Cyrienne à l'adresse @ suivante :

<https://www.saint-cyr.org/fr/page/rapport-du-tresorier>

De manière synthétique, même si le budget 2023 présente un léger résultat négatif, la situation financière de *La Saint-Cyrienne* reste saine. Le bilan arrêté au 31/12/2023 se présente comme suit :



Le bilan et le niveau du portefeuille d'actifs (placement auprès d'Edmond de Rothschild et SCPI) sont globalement stables : le bilan est en très légère régression de 18.500€ (sur un total de 2.350.795€) et le portefeuille d'actifs en légère hausse (37.600€ sur un total de 2.058.090€), le rendement des produits ayant été réinvesti. Dans ce dernier domaine, le changement de profil d'investisseur auprès de la banque Edmond de Rothschild (passage d'un profil prudent à un profil équilibré) a permis d'amortir la dépréciation de certaines de nos SCPI. Pour ces dernières, il a été procédé au début de l'année 2024 à une revente des SCPI les plus « poussives » dans l'immobilier de bureau et à un réinvestissement plus diversifié dans les secteurs de l'hôtellerie, de la santé et de la « silver economy » (résidences de retraite), du commerce de moyenne surface et de la logistique.



Les fonds dédiés à l'entraide (entraide de personnes physiques, de personnes morales les promotions et associations, et actions au profit de la mémoire, du patrimoine et des traditions) augmentent un peu, passant de 63.800€ à 67.300€.

Raison d'être de l'association, le volume de l'entraide dépend en grande partie de la demande.

Résultat

Le budget 2023 s'établit 522.010€. Contrairement à l'année 2022 pour laquelle le résultat était positif, cette année l'association termine l'exercice sur un résultat NET négatif de 15.436€, soit 3% du budget prévu ce qui est somme toute minime.

Ce déficit est essentiellement lié l'absence de leg, alors que nous escomptions une somme d'environ 50.000€, somme calculée sur la moyenne des 10 dernières années.

Quoi qu'il en soit, le budget est bien maîtrisé puisqu'en sept ans l'association est parvenue à réduire ses dépenses de 102.000€ (624.233€ en 2016 contre 522.010€ en 2023).

S'agissant des ressources, l'augmentation des revenus tirés des cotisations constitue le fait marquant, celles-ci passant de 223.300€ en 2022 à 245.808€ cette année. La variation à la hausse enregistrée est liée en grande partie à la revalorisation du montant des cotisations, qui donne son plein effet en 2023 ; par ailleurs, le nombre d'adhésions reste stable.

Après avoir connu un point mort bas pendant la période du COVID, la générosité de nos membres est confirmée : les dons 2S passent de 106 000€ à 120 000 et les autres dons (générosité spontanée hors 2S) de 11.000 à 39.000€. Il faut y voir un engouement pour les dons ciblés vers des besoins ou des causes précises (entraide d'une famille dans le besoin, création d'une statue à la mémoire de Charles de Foucauld).

Dans ces deux domaines, il y a lieu de poursuivre l'effort en continuant :

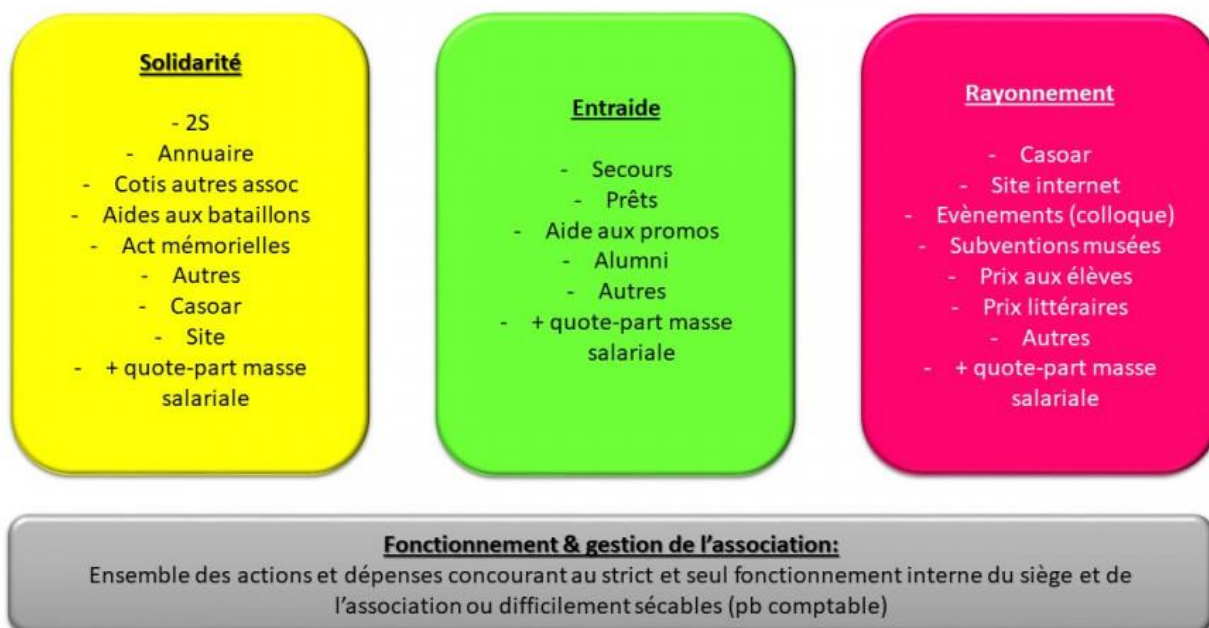
- 1/ de **mobiliser les jeunes** promotions « dès le berceau » (recruter) et en assurant « l'ancrage » des adhérents (fidéliser) ;
- 2/ de manifester financièrement notre solidarité notamment à l'occasion du 2S, **quelles que soient les circonstances et les aléas.**

2- Présentation des dépenses par destination.

Analysées à l'aune de l'objet social de l'association (article 1 des statuts), les dépenses peuvent être réparties en

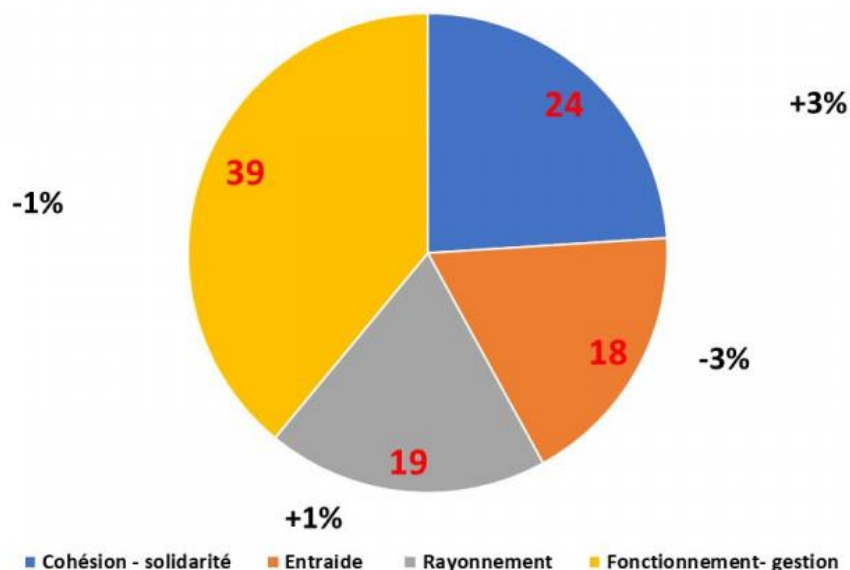
- trois grands blocs opérationnels : solidarité-cohésion, entraide, rayonnement (intégrant les parts sécables de budget de fonctionnement et de charges de personnel)
- un bloc « résiduel » « fonctionnement-gestion » qui agrège la part des dépenses de fonctionnement irréductibles et/ou difficilement attribuables à chaque bloc opérationnel.

Répartition des dépenses par destination



Pour l'exercice 2023, les parts respectives des 3 grandes missions ainsi que du socle de fonctionnement (dépenses incompressibles ou quasiment) sont relativement stables par rapport à l'exercice 2022 et se synthétisent comme suit :

Répartition des dépenses par "destination" (%)



Le Casoar et le site internet représentent à eux deux un tiers des dépenses de la mission rayonnement.

La part consacrée aux aides aux bataillons a diminué de 6% non pas à cause d'un durcissement des conditions d'octroi mais du fait d'une moindre demande. L'augmentation du poste est également en partie liée à la décision prise d'adhérer à la fédération nationale André Maginot (FNAM), adhésion à hauteur de 7.000 € qui en retour a permis à La Saint-Cyrienne de bénéficier d'une subvention à hauteur d'environ 23.000€ (la FNAM fonctionne selon un principe redistributif). Ce chiffre exceptionnel cette année s'explique par la vente de la « Grande Garenne », propriété de la FNAM.

En valeur, les aides à nos camarades en difficulté et à nos veuves (trimestrielles, ponctuelles, etc.) sont restées globalement stables à 45.000€ environ. Il est à signaler que s'agissant de la transition professionnelle, le pilier Alumni auto-finance toutes ses activités

Ce poste regroupe les dépenses difficilement « attribuables ». La répartition des enveloppes le composant reste à peu près stable par rapport aux années passées. La diminution de 12% des dépenses de gestion est liée d'une part au fait que l'année 2023 a vu une diminution de 50% des charges nettes de cession de valeurs mobilières de placement (stabilité des portefeuilles) et à la diminution du poste de provision pour primes de départ en retraite. Sur ce point, pour nous mettre en conformité avec la réglementation nous avons dû faire un effort de provisionnement important en 2022 (23.000€) alors qu'à partir de 2023 nous entrons dans un régime de flux d'entretien qui se monte à 4.800€.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 a été adopté lors du conseil d'administration du 14 décembre 2023.

Il s'établit à **517.550€**, en recul de 4.000€ par rapport au budget exécuté en 2023. Il prend pour hypothèses une stabilisation des ressources ce qui semble raisonnable voire un peu sous-dimensionné en ce qui concerne les cotisations, les dons, notamment 2S, et les produits financiers.

Il table par ailleurs sur 36.000€ de legs, ce qui correspond à une moyenne sur les années précédentes mais reste toutefois aléatoire si l'année se conclue avec une absence de legs comme ce fut le cas en 2023.

Budget 2023 (CA du 16/12/2023)

	2023	2024
Charges	522 010	517 550
Produits	506 573	517 550
Résultat	-15436	????

➤ Poursuite des efforts de maîtrise de la dépense

➤ Construit sur une hypothèse de ressources

- cotisations : 228 000 € (raisonnable)

- dons 2 S et autres : 130 000 € (raisonnable)

- Legs 36 000€ (???)

Sous réserve d'inflation....

➤ L'AG a voté favorablement le rapport financier du trésorier.

3. Résultat des élections et composition du nouveau conseil d'administration

- Le responsable du bureau de vote indique le résultat des élections : 272 votes sont enregistrés.
- Les candidats suivants sont élus ou réélus : Bruno Dary (72-74) ; Frédéric Monlouis Félicité (90-93) ; Camille Lanet (91-94) ; Géraud de Boisset (75-77) ; Pascal Martinez (89-92) ; Jean-Baptiste Leclerc (99-02) ; Jérôme Guilbert (08-11) ; Jean-Baptiste Gardes (01-04) ; Xavier de Zuchowicz (68-70) ; Arnaud Le Grignou (07-10)

Le conseil d'administration de *La Saint-Cyrienne* est donc désormais composé comme suit :

	NOM	PROMO
Président	Bruno DARY	72-74
Vice-président	Jean-Jacques POCH	75-77
Vice-président	Frédéric MONLOUIS-FELICITE	90-93
Vice-président	Camille LANET	91-94
Secrétaire général	Jérôme GUILBERT	08-11
Trésorier	Pierre VUILLAUME	77-79
Administrateur	Alain AGUILERA	59-61
Administrateur	Emmanuel DUBOIS	97-00
Administrateur	Stéphane OTTAVI	84-87
Administrateur	Marc THERY	69-71
Administrateur	Régine BOYER (1)	
Administrateur	Alain BOULNOIS	72-74
Administrateur	Christophe ABAD (2)	85-88
Administrateur	Géraud de BOISSET	75-77
Administrateur	Jérôme PELLISTRANDI	83-86
Administrateur	Louis Christian JULLIEN	68-70
Administrateur	André GASTEBOIS	95-98
Administrateur	Xavier de ZUCHOWICZ	68-70
Administrateur	Pierre BAYLE	75-77
Administrateur	Patrick HENRY	91-94
Administrateur	Jean-Baptiste LECLERC	99-02
Administrateur	Arnaud LE GRIGNOU	07-10
Administrateur	Jean-Baptiste GARDES	01-04
Administrateur	Pascal MARTINEZ	89-92
Représentant ESM	Brice ERBLANC	00-03
Représentant ESM	Tugdual COUËTOUX	21-24
Représentant ESM	Nicolas FAYAD	22-25

r = réélu ; R = en retraite ou en 2^e section ; A = officier en activité ; C = en activité civile

(1) Veuve du colonel Patrick Boyer de la promotion « Lieutenant-colonel Brunet de Sairigné » (67-69)

(2) Coopté « es fonction » en tant que Gouverneur Militaire de Paris (GMP)

4. Intervention du général commandant l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

Le général de Courrèges, commandant l'académie militaire, présente les écoles et, plus particulièrement, l'école spéciale militaire (ESM). Il évoque l'organisation générale de l'académie en insistant sur l'intégration de la formation (militaire et académique) et l'ouverture à l'international.

Le général présente la formation des jeunes officiers avec une ambition pédagogique progressive et fondatrice pour former des chefs aptes à commander. Il présente la réorganisation de la scolarité avec une maquette en six semestres et la nouvelle organisation de l'AMSCC permettant une meilleure synergie des actions de commandement, de formation et de soutien qu'elles soient académiques ou militaires.

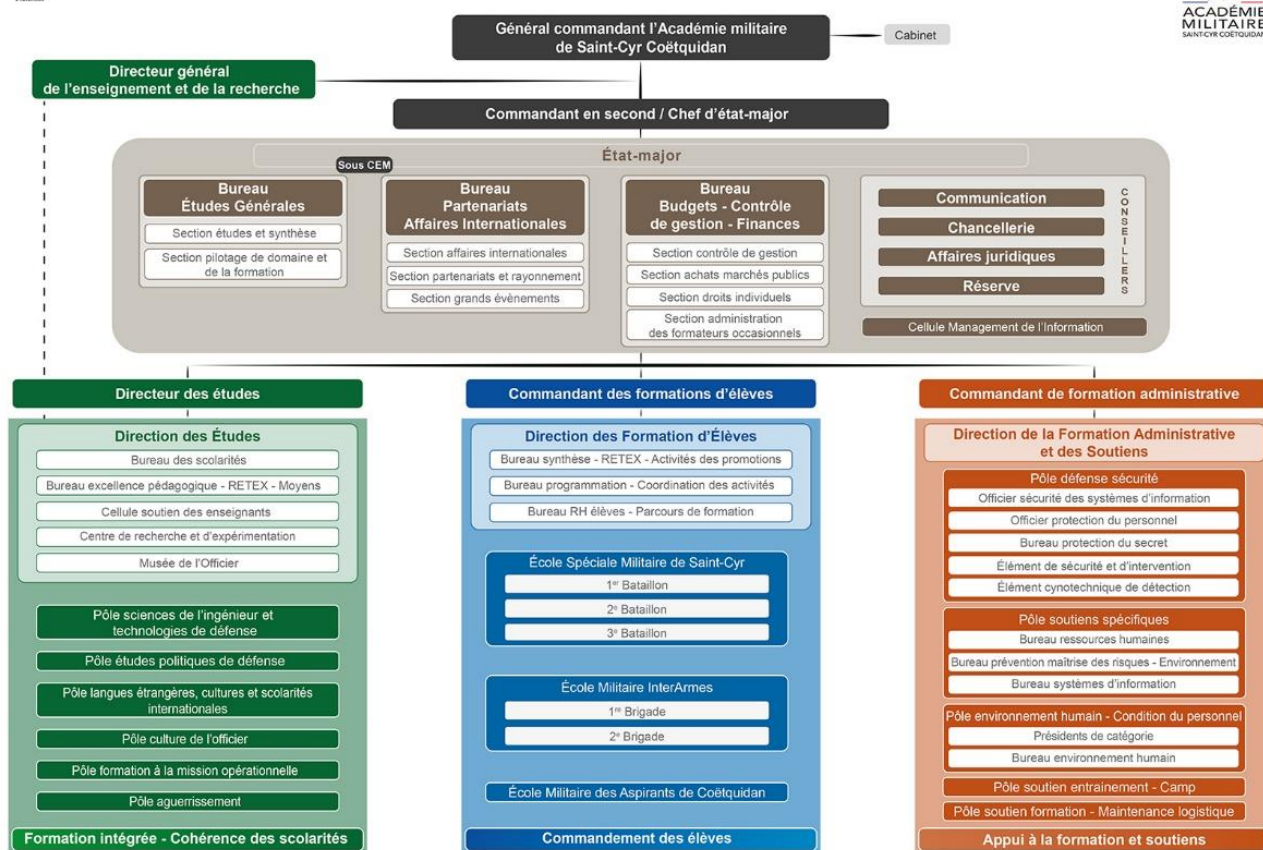
Le général consacre une partie de son allocution au rapport de la Cour des comptes en informant les membres présents que les recommandations de la Cour étaient déjà en cours de mise en œuvre par l'AMSCC avant même la publication du rapport. Les remarques et recommandations liées au soutien et à l'infrastructure sont connues et ne sont pas « dans la main » du COM-AMSCC pour leur traitement.

L'intervention du général de Courrèges est particulièrement claire et dresse un tableau clair, précis et exhaustif sur la situation actuelle et l'avenir de l'école.



Une ambition pédagogique progressive et fondatrice





5. Intervention du général d'armée Pierre SCHILL, CEMAT

Le chef d'état-major de l'armée de Terre s'est adressé à l'assistance en insistant sur le fait que nous faisons face à une bascule stratégique avec l'ouverture à une guerre possible. Dans cette situation, l'AdT doit être crédible afin d'éviter la montée aux extrêmes et prouver la volonté du pays. A cet effet, l'AdT doit être en mesure de produire des effets stratégiques et avoir des résultats.

Après la prise en compte de l'interarmées suite à la première guerre du Golfe (1991), l'action multi-métiers est la nouvelle compétence que doit maîtriser l'AdT (multi champs, cyber, espace, Intelligence artificielle...).

Aussi, le fonctionnement de l'AdT met l'accent sur la transformation avec 2 rails qui sont l'opérationnel et la responsabilisation. Le message aux officier est de faire preuve de volonté, d'intelligence et d'efficacité avec la culture du résultat jusqu'au combat. Un slogan pourrait être *“ je me démerde pour aller au résultat ”*.

Les rendez-vous majeurs pour l'AdT sont de mettre sur pied prêts au combat : 1 BIA en 2025 ; l'alerte OTAN en 2026 ; 1 DIV à 30j en 2027 et 1 CA en 2030.

A cet effet, l'effort est porté sur une RH de combat.

“L'AdT doit vivre ensemble et servir ensemble un projet commun.”

6. Réunion des délégués départementaux et des secrétaires de promotion

Dans l'après-midi, une réunion des secrétaires et des délégués et d'autres adhérents présents a permis d'approfondir les sujets évoqués dans la matinée dans le rapport moral et le rapport du trésorier. L'accent a notamment été mis sur le recrutement des délégués dans certains départements ainsi que sur le lien entre les secrétaires de promotion et le siège de l'association. A cet égard, une réunion de coordination a été proposée aux délégués à la rentrée scolaire 2024-2025 au siège de *La Saint-Cyrienne*.

Le thème du parrainage a été un sujet partagé avec l'identification souhaitée de manière plus précise des différentes responsabilités entre le Commandant de Bataillon, la Promotion des 25 ans, celle des 50 ans et les élèves du Bataillon concerné.

Il est souhaité qu'une main courante soit mise en place avec l'identification des responsables afférant. Ce processus devra prendre en compte la nouvelle architecture de la formation présentée par le général commandant l'AMSCC et les semestres de formation associés avec les rendez-vous importants qui les jalonnent.

Par ailleurs, plusieurs exposés ont été faits pendant l'après-midi ; notamment :

- Le vice-président de Saint-Cyr Alumni, en charge du pilier civil de l'association qui a mis en avant les 4R qui guident son action : Reconversion – Rebond - Réseau – Rayonnement.
- Le président de la « commission entraide » rappelle que l'entraide est à la fois humaine et financière. Les aides sont attribuées pour aider à faire face à des difficultés et peuvent aussi être des aides remboursables pour la création d'entreprise. L'assemblée est informée que 5 prêts pour un montant de 24.000€ ne sont pas remboursés et que les relances sont en cours pour l'obtenir. A titre d'information, la démission d'un officier-élève juste après la scolarité à l'AMSCC génère une demande de remboursement par la DRHAT qui ne peut pas être prise en compte par *La Saint-Cyrienne*.
- Le rédacteur en chef de la revue du Casoar signale que le CASOAR est diffusé à 5.000 exemplaires et qu'une réflexion est en cours pour accroître sa diffusion. Créer une formule d'abonnement au CASOAR en version papier et/ou numérique indépendamment de l'adhésion à l'association est une piste en cours d'étude. Une lettre gratuite donnant accès en lecture au début des articles pourrait être diffusée ; l'accès aux articles complets nécessitant l'abonnement. Cette formule est utilisée par d'autres revues et le modèle économique de cette formule sera étudié avec les coûts humains et éditoriaux nécessaires associés.

Un dialogue ouvert et chaleureux s'est établi à l'occasion des échanges et de nombreuses informations ont été partagées dans une ambiance franche et constructive.